

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex annonce l'acquisition de la dernière tranche du portefeuille de projets développée par Ecotera Développement

Montréal, le 20 décembre 2018 - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce avoir conclu un accord pour acquérir la dernière tranche du portefeuille de projets développée par Ecotera Développement, tel qu'annoncé le 16 décembre 2015.

La conclusion de cet accord permettra à Boralex d'acquérir huit projets éoliens à divers stades de développement et d'une puissance cumulée de plus de 100 MW. Ces derniers, qui s'ajouteront aux projets actuellement développés en interne, porteront le portefeuille de projets en développement de Boralex en France au-delà de 1 000 MW.

« Je me réjouis de la clôture de cette transaction qui finalise un partenariat fructueux entamé il y a trois ans déjà », a déclaré Patrick Decostre, vice-président et directeur-général de Boralex Europe. « Cette acquisition permettra à Boralex de bénéficier de nombreuses synergies opérationnelles, en plus de tirer pleinement avantage de son modèle unique et intégré de développeur, maître d'œuvre et opérateur de ses projets. »

Cette convention d'achat inclut également l'acquisition de l'entité Ecotera Développement dont l'équipe multidisciplinaire dispose d'une expertise pointue en matière de développement de projets éoliens. Cette équipe a développé plus de 350 MW de projets éoliens au cours des dernières années.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations

prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection information financière prospective. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements négatifs dans les conditions générales du marché, les réglementations affectant son industrie, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les litiges et autres questions réglementaires reliées aux projets en opération ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

Renseignements :

Médias – Canada

Julie Lajoie
Conseillère principale,
Affaires publiques et communications
Boralex inc.
514 985-1327
julie.lajoie@boralex.com

Médias – France

Mathieu Richard
Chargé de la Communication
Boralex inc.
04 78 92 68 73
mathieu.richard@boralex.com

Source : Boralex inc.